



TAM TAM SNE DP

- **CDD perpétuel !**

Plusieurs ADEMIENS travaillent sur des fonctions différentes avec des CDD qui se prolongent depuis plusieurs années !!!

Réponse de la direction : l'ADEME respecte les règles.

**Moralité « les CDD peuvent durer 30 ans » sans enfreindre la loi et vont donc fleurir dans les prochaines années.**

- **Financement de la prime à l'intéressement**

Il s'agit d'un projet de demande « one shoot » la première année auprès des tutelles. Pour les années suivantes, le montant est sanctuarisé et intégré dans la masse salariale.

**Une question pour la prochaine réunion DP : quels seront les critères d'attribution ? La prime sera-t-elle bien la même pour tous ?**

- **Commission de conciliation – le devoir d'informer**

Pratiquement tous les ans nous sommes contraints de reposer cette question, et la réponse est toujours la même : La Direction va rappeler aux managers leur rôle de relais pour une information rapide auprès des membres concernés dans leur équipe.

**Combien de fois encore faudra-t-il le leur demander ?**

- **Implantation géographique et niveau de vie**

Une étude est prévue en 2018 dans le cadre de RH2020. Mais d'après la direction, cet état des lieux ne l'engage à rien

**Autrement dit : on regarde mais on ne fera peut-être rien !!!**



**Prochaine réunion des DP le 21/12.**

N'hésitez pas à faire remonter vos questions (anonymes) une semaine avant aux représentants SNE des DP suivants :

[christine.faure@ademe.fr](mailto:christine.faure@ademe.fr) ; [maud.beraud@ademe.fr](mailto:maud.beraud@ademe.fr) ; [sebastien.catalano@ademe.fr](mailto:sebastien.catalano@ademe.fr) ; [herve.chalaye@ademe.fr](mailto:herve.chalaye@ademe.fr) ;  
[violaine.grillon@ademe.fr](mailto:violaine.grillon@ademe.fr) ; [guy.laurent@ademe.fr](mailto:guy.laurent@ademe.fr) ; [veronique.loison@ademe.fr](mailto:veronique.loison@ademe.fr) ; [walter.persello@ademe.fr](mailto:walter.persello@ademe.fr) ;  
[fabienne.schimenovitz@ademe.fr](mailto:fabienne.schimenovitz@ademe.fr)